



Commission d'examen des plaintes
concernant la police militaire
du Canada

Military Police
Complaints Commission
of Canada

Rapport sur les résultats ministériels 2021–2022

**Commission d'examen des plaintes
concernant la police militaire du
Canada**

L'honorable Anita Anand
Ministre de la Défense nationale

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la Commission d'examen des plaintes
concernant la police militaire du Canada, 2022

N° de catalogue : DP2-7F-PDF

ISSN 2560-9165

Table des matières

Message de la présidente par intérim	1
Aperçu des résultats.....	3
Résultats : ce que nous avons accompli	5
Responsabilité essentielle	5
Services internes	10
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	13
Dépenses réelles	13
Ressources humaines réelles	15
Dépenses par crédit voté	15
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	15
États financiers et faits saillants des états financiers	15
Renseignements ministériels	19
Profil organisationnel	19
Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons	19
Contexte opérationnel.....	19
Cadre de présentation de rapports	20
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	21
Tableaux de renseignements supplémentaires	21
Dépenses fiscales fédérales	21
Coordonnées de l'organisation.....	22
Annexe : définitions	23
Notes en fin d'ouvrage	27

Message de la présidente par intérim

Je suis heureuse de présenter le Rapport sur les résultats ministériels de la Commission des plaintes concernant la police militaire du Canada (CPPM) pour 2021-2022.

Au cours de la dernière année, la CPPM a continué de maintenir son mandat principal malgré les changements provoqués par la pandémie. Nos responsabilités sont menées efficacement numériquement, avec un travail à distance généralisé et l'utilisation d'outils virtuels pour la collaboration, les réunions et même les activités de sensibilisation. La CPPM a mis l'accent sur l'appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, l'équité et l'inclusion dans la fonction publique fédérale lancé par le greffier du Conseil privé. Nous avons également continué de mettre l'accent sur le mieux-être, la santé mentale et la sécurité de nos employés au cours de la deuxième année de la pandémie. Nous sommes fiers de la diversité, de l'accessibilité, de l'égalité linguistique et de l'inclusivité de notre main-d'œuvre, qui a été créée grâce à des décisions conscientes au cours des dernières années. Je peux dire avec confiance que l'ouverture et l'inclusivité de la CPPM en font un lieu de travail de choix.



En 2021-2022, la CPPM a continué de promouvoir les normes de conduite les plus élevées des membres de la Police militaire dans l'exercice de leurs fonctions et d'assurer l'intégrité des enquêtes de la Police militaire grâce à notre surveillance et à nos enquêtes sur les plaintes. Ce faisant, nous avons continué d'examiner nos lignes directrices en matière d'enquête, d'autres directives internes et nos processus afin d'améliorer continuellement la rapidité, l'efficacité et l'équité du processus de traitement des plaintes.

De plus, cet exercice financier a marqué le dépôt du rapport du troisième examen indépendant de la [Loi sur la défense nationale](#)¹ (LDN). Depuis lors, la CPPM travaille avec ses homologues du portefeuille du ministère de la Défense nationale (MDN) pour mettre en œuvre les recommandations de l'examen. En outre, au début de l'exercice financier, le gouvernement a annoncé la tenue d'un examen externe complet et indépendant sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel au sein du MDN et des Forces armées canadiennes (FAC). Des recommandations provisoires ont été publiées en octobre 2021. La CPPM a informé et fourni des renseignements à l'Autorité d'examen externe complet.

Enfin, nous nous efforçons consciemment de maintenir des relations ouvertes et productives dans nos interactions avec les FAC par l'entremise du programme de sensibilisation de la CPPM, qui est essentiel à l'établissement de relations avec la police militaire, la communauté qu'elle dessert et le grand public afin de maintenir la confiance du public dans la police militaire.

Au sein de la CPPM, je demeure reconnaissante envers les membres de la Commission et le personnel pour leur soutien indéfectible.

Bonita Thornton, B.A., LL.B., CD
Présidente par intérim

Aperçu des résultats

Les dépenses réelles totales de la CPPM pour 2021-2022 étaient de 4 774 817 \$

Les équivalents temps pleins réel totaux de la CPPM pour 2021-2022 étaient de 30.

La CPPM a :

- travaillé avec ses homologues du MDN et des FAC pour mettre en œuvre les recommandations du troisième examen indépendant de la LDN. Un certain nombre de ces recommandations ont entériné les propositions soumises par la CPPM au cours de l'exercice précédent;
- travaillé avec le Grand Prévôt des Forces canadiennes (GPFC), le commandant adjoint du Groupe de la police militaire des Forces canadiennes et d'autres cadres supérieurs de la Police militaire afin de favoriser un environnement propice à l'acceptation et à la mise en œuvre des recommandations de la CPPM;
- rédigé douze (12) rapports finaux détaillant les résultats d'enquêtes sur des allégations d'inconduite de la part de la Police militaire ou des allégations d'ingérence dans une enquête de la Police militaire. La CPPM a également formulé trente-quatre (34) recommandations à l'intention du GPFC et quatre (4) recommandations à l'intention du ministre de la Défense nationale, assurant ainsi le respect des normes de conduite les plus élevées en matière de police militaire. La CPPM ajoute un autre niveau de responsabilisation et de transparence au processus de plainte en veillant à ce que les allégations d'inconduite de la police militaire et les allégations d'ingérence dans ses enquêtes soient examinées et fassent l'objet d'une enquête impartiale, approfondie et équitable;
- continué d'offrir des présentations virtuelles de sensibilisation dans les bases des FAC et à l'Académie de police militaire, qui ont été adaptées cette année en fonction des rétroactions aux présentations pilotes de l'année précédente;
- continué d'offrir à ses employés diverses possibilités d'apprentissage, de croissance professionnelle et de leadership par le biais d'initiatives traditionnelles et hors de la salle de classe, telles que des possibilités d'intérim, de coaching et de formation en ligne.
- continué de favoriser un environnement de travail exempt de stigmatisation et de discrimination en organisant des ateliers sur la santé mentale;
- fait la promotion de la diversité et de l'inclusion en reconnaissant une gamme de jours fériés et en organisant des événements célébrant la diversité de sa main-d'œuvre.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilité essentielle

Surveillance civile indépendante de la Police militaire

Description

Promouvoir et assurer les plus hautes normes de conduite de la Police militaire dans le cadre de ses fonctions et dissuader toute ingérence dans les enquêtes de la Police militaire grâce à des examens, des enquêtes et des audiences civiles indépendants et impartiaux qui lui permet de formuler des conclusions et des recommandations solides en réponse aux plaintes déposées contre la Police militaire ou provenant de ses membres, et grâce à des activités de sensibilisation.

Résultats

Tout au long de l'année visée par le présent rapport, la CPPM a continué d'approfondir une relation de collaboration avec le Grand Prévôt des Forces canadiennes (GPFC), le Commandant adjoint du Groupe de la police militaire des Forces canadiennes/Normes professionnelles (CmdtA Gp PM FC/NP) et d'autres cadres supérieurs de la Police militaire afin de favoriser un environnement qui encourage l'acceptation et la mise en œuvre des recommandations de la CPPM. Cela comprenait la tenue d'une réunion entre les deux organisations afin de résoudre les problèmes liés à des dossiers particuliers dans le but d'améliorer le processus d'examen des plaintes et de faciliter les demandes de divulgation à la CPPM.

En 2021-2022, la CPPM a continué de parfaire la planification et l'exécution de ses enquêtes en vue d'améliorer la rapidité globale de ses enquêtes et de s'assurer que les ressources consacrées à un dossier correspondent à sa complexité. Il y a eu une légère baisse de 90 % à 83 % des dossiers terminés dans les 18 mois suivant la réception de la divulgation. Toutefois, cette baisse est due au fait que la CPPM a également reçu six (6) dossiers de révision de la conduite ou d'ingérence qui, selon elle, ne relevaient pas de sa compétence. Néanmoins, il était nécessaire de prendre le temps d'examiner ces dossiers et de préparer une lettre de décision à cet égard et, par conséquent, a retardé les travaux sur d'autres dossiers dans une certaine mesure. La CPPM a également publié trois (3) rapports finaux sur des enquêtes d'intérêt public, ce qui explique également le retard dans le traitement d'autres dossiers.

En 2021-2022, la CPPM a continué le projet pilote d'un nouveau programme virtuel de sensibilisation auprès des bases militaires partout au Canada et elle a :

- donné trois présentations virtuelles à l'Académie de la police militaire à Borden (Ontario);
- donné des présentations virtuelles aux membres de la Police militaire partout au Canada et à l'étranger, à la chaîne de commandement des FAC partout au Canada et aux Centres de ressources pour les familles des militaires à Terre-Neuve-et-Labrador, Alberta et Ottawa;
- reçu des commentaires des participants avec des réponses positives à 100 % sur les évaluations des participants.

Il y a eu un retard dans la réponse à deux demandes de renseignements dans le délai de 48 heures, car la CPPM a dû préparer une lettre en réponse à une demande et l'autre n'a pas pu être traitée en raison de congés du personnel.

À la suite des présentations de la Commission à l'Autorité d'examen indépendante, l'honorable juge Fish, dans le cadre du troisième examen indépendant de la *Loi sur la défense nationale* (LDN), la CPPM a formé des groupes de travail composé de représentants de la CPPM, du bureau du GPFC et du Bureau du Juge-avocat général (BJAG), afin de donner suite aux recommandations du juge Fish et de discuter de la meilleure façon de les mettre en oeuvre.

Cette année a également vu la nomination de l'honorable Louise Arbour, C.C., G.O.Q., pour mener un examen externe indépendant sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes (FAC). On a demandé à la CPPM de fournir des données statistiques ainsi que divers rapports et données afin d'appuyer l'honorable juge Arbour dans son mandat. Il s'agissait d'un effort important de la part du personnel de la CPPM pour s'assurer que les renseignements demandés étaient fournis à la juge Arbour et à son équipe.

De plus, la CPPM a continué à s'adapter aux restrictions sur les déplacements et les rassemblements qui ont débuté en mars 2020 en modernisant son programme de sensibilisation grâce à la mise à l'essai des séances de sensibilisation virtuelles. Ces séances, qui visaient à accroître et maintenir la sensibilisation, la transparence et la responsabilisation dans le processus de plaintes, se sont poursuivies tout au long de la pandémie :

- Le personnel de la CPPM a fait des présentations virtuelles à l'Académie de la police militaire des Forces canadiennes (APMFC) à Borden, en Ontario, aux membres de la police militaire partout au Canada et à l'étranger, à la chaîne de commandement partout au Canada et aux Centres de ressources pour les familles des militaires à Terre-Neuve-et-Labrador, en Alberta et à Ottawa.
- Les commentaires des participants sont demeurés positifs, avec des réponses positives à 100 % aux évaluations des participants. Les commentaires reçus ont été utilisés pour améliorer continuellement le contenu et le style des présentations.

Analyse comparative entre les sexes plus

L'objectif de la stratégie d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) de la CPPM est de renforcer la capacité ministérielle, de déterminer les paramètres pertinents de l'ACS Plus, de déterminer comment les données seront suivies et utilisées ainsi que d'accroître la responsabilisation. Au cours du présent exercice, la CPPM a présenté au bureau du GPFC une liste des facteurs de l'ACS Plus qu'elle propose de commencer à suivre dans l'examen des plaintes d'inconduite et d'ingérence. La CPPM est en train d'effectuer une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée et de mettre à jour son formulaire de dépôt de plainte, afin de permettre le suivi des données de l'ACS Plus.

Programme de développement durable des Nations-Unies à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable

En 2021-2022, la CPPM a continué d'appuyer la transition vers une économie à faible émission de carbone grâce à des achats écologiques, à l'appui de l'objectif de développement durable 12.7 des Nations-Unies - Assurer une consommation durable en :

- veillant à ce que les décideurs aient la formation et la sensibilisation nécessaires pour appuyer les achats écologiques; et.
- veillant à ce qu'une formation soit offerte aux détenteurs de cartes d'achat sur les achats écologiques.

Expérimentation

En 2021-2022, la CPPM a continué d'expérimenter avec la technologie en mettant en œuvre des outils collaboratifs dans un environnement infonuagique Protégé B et en utilisant de nouveaux outils d'engagement. Cette nouvelle technologie a permis au ministère de piloter un programme de sensibilisation virtuel qui a mis à l'essai l'utilisation des plateformes de vidéoconférence virtuelles pour organiser des réunions virtuelles et de mobilisation pour interagir avec les participants.

Les évaluations des participants ont démontré des rétroactions positives tant sur le modèle virtuel que sur les outils de mobilisation utilisés pendant les séances. Ce qui a été appris du projet pilote a guidé la création d'un programme de sensibilisation remanié qui a permis la tenue des séances plus régulières et plus accessibles à l'échelle nationale.

Résultats atteints

Le tableau suivant montre, pour la Surveillance civile indépendante de la Police militaire, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2021-2022, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels vous avez accès aux résultats réels.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022
Les rapports finaux présentent des recommandations et des résultats judiciaires, et ils sont communiqués en temps opportun.	Pourcentage de recommandations résultant des enquêtes menées sur des plaintes liées à la conduite ou à l'ingérence qui est accepté par l'autorité responsable du ministère de la Défense nationale (habituellement le Grand Prévôt des Forces canadiennes).	70 %	31 mars 2022	100 %	100 %	73 % ¹
	Pourcentage de décisions finales qui ne sont pas annulées à la suite d'un contrôle judiciaire	70 %	31 mars 2022	100 %	100 %	100 %
	Pourcentage des rapports provisoires (y compris les rapports de conclusion) émis dans les 18 mois suivant une affaire n'étant pas d'intérêt public, à partir du moment où la preuve a essentiellement été communiquée jusqu'à la délivrance du rapport provisoire. On admet que cet indicateur peut ne pas s'appliquer dans certaines causes	70 %	31 mars 2022	97 %	90 %	83 %

¹ Au moment de la préparation de ces statistiques, la CPPM attend toujours une réponse de la MDN concernant quatre recommandations formulées.

	d'une complexité exceptionnelle.					
Les demandes d'information concernant des dossiers relatifs à des plaintes non traitées en temps opportun.	Pourcentage des demandes d'information auxquelles on donne une réponse initiale dans les 48 heures.	95 %	31 mars 2022	97 %	95 %	95 %
La police militaire et le public ont accès à des informations à jour sur les questions traitées par la CPPM.	Mises à jour trimestrielles du site Web contenant les conclusions et les recommandations de la CPPM, au moyen d'un résumé des affaires et des rapports finaux de la Commission dans le cas des affaires d'intérêt public.	4	31 mars 2022	4	4	5
	Nombre d'activités ou de présentations de sensibilisation tenues au sujet du mandat, des rôles et des responsabilités de la CPPM.	6	31 mars 2022	7	7	22
	Pourcentage de présentations à des parties prenantes ou à des groupes cibles qui ont été accueillies favorablement.	70 %	31 mars 2022	100 %	100 %	100 %

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱ.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant montre, pour la Surveillance civile indépendante de la Police militaire, les dépenses budgétaires de 2021-2022, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2021-2022
2 859 710	2 859 710	2 974 792	2 815 122	(44 588)

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2021-2022.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein réels 2021-2022	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2021-2022
15	16	1

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#)^{iv}.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes de l'organisation. Les 10 catégories de services sont les suivantes :

- ▶ services de gestion des acquisitions;
- ▶ services de communication;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers.

Résultats

En 2021-2022, la CPPM a poursuivi la mise en œuvre du nouveau Plan de sécurité ministériel et du Plan de continuité des activités afin de les harmoniser avec la nouvelle politique sur la sécurité du gouvernement.

Au cours de la période d'examen, la CPPM a commencé la migration des pratiques commerciales vers Microsoft Teams et SharePoint.

Au cours de la période visée par l'examen, la CPPM a sensibilisé le personnel à l'importance de la santé mentale et du mieux-être par l'entremise de conversations bihebdomadaires lors des réunions du personnel, de la promotion d'événements et de la signature d'une entente de service avec l'Unité du harcèlement et de la violence de Santé Canada afin de fournir des services d'enquête indépendants sur les plaintes.

La CPPM a répondu positivement à l'appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, l'équité et l'inclusion dans la fonction publique fédérale lancé par le greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet. La CPPM s'est engagée publiquement à contribuer à l'Initiative gouvernementale horizontale.

La CPPM a également continué à promouvoir un environnement de travail exempt de harcèlement et de violence et a mis en œuvre les changements apportés au *Code canadien du travail* sur la prévention et l'investigation du harcèlement et de la violence en milieu de travail en mettant en place une politique sur la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail, conformément au [Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu du travail](#)^v.

La CPPM a également continué à promouvoir les mesures d'équité, de diversité et d'inclusion en célébrant la diversité et en soulignant les événements clés tout au long de l'année qui étaient représentatifs de ses employés, comme les mois de l'histoire des Noirs, des Asiatiques et de l'Islam.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires en 2021-2022, ainsi que les dépenses pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2021-2022
1 993 173	1 993 173	2 088 931	1 959 695	(33 478)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour fournir ses services internes en 2021-2022.

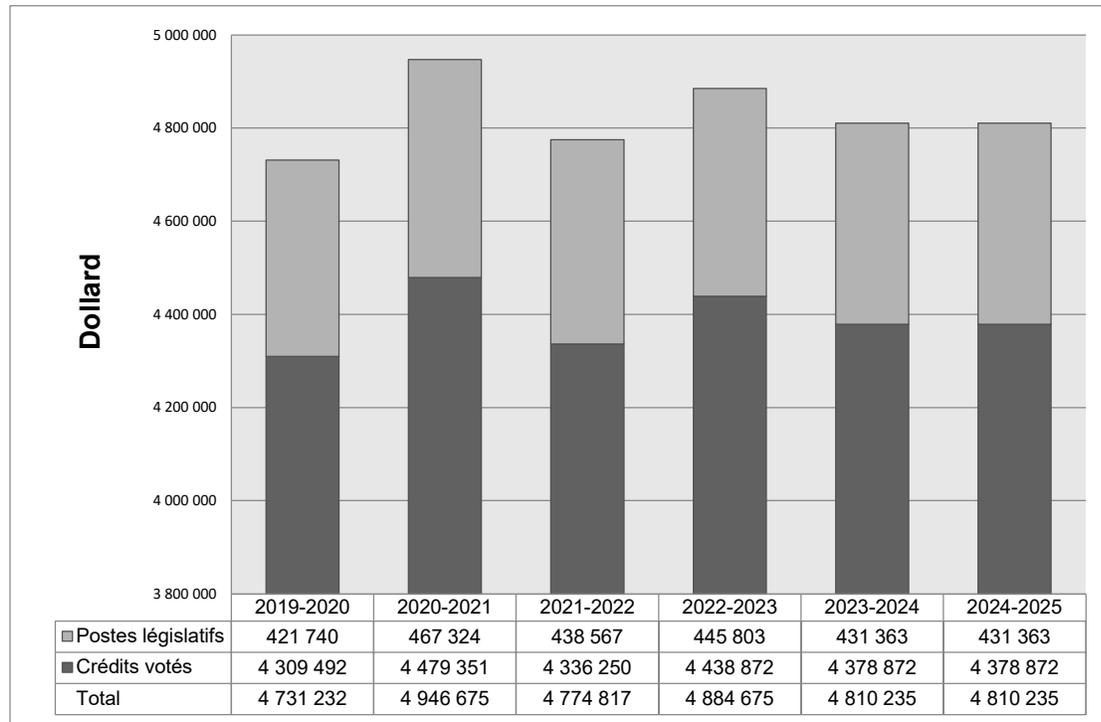
Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein réels 2021-2022	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2021-2022
14	14	0

Dépenses et ressources humaines

Dépenses

Dépenses de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique suivant présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Les dépenses globales de la CPPM en 2021-2022 sont revenues aux niveaux de 2019-2020. L'augmentation globale en 2020-2021 était entièrement attribuable à l'augmentation des dépenses de personnel, résultat direct d'une dotation complète en personnel, et aux paiements rétroactifs des conventions collectives nouvellement signées. Nous prévoyons une légère augmentation dans les années à venir, car de nombreuses conventions collectives expireront en 2022-2023.

Les dépenses prévues pour 2022-2023 reflètent notre Budget principal des dépenses, tandis que les dépenses prévues pour les deux années suivantes reflètent nos mises à jour annuelles des niveaux de référence (MJANR).

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau « Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les ressources financières budgétaires affectées aux responsabilités essentielles et aux services internes de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2019-2020	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022
Surveillance civile indépendante de la police militaire	2 859 710	2 859 710	2 944 544	2 899 671	2 974 792	2 837 560	2 880 699	2 815 122
Total partiel	2 859 710	2 859 710	2 944 544	2 899 671	2 974 792	2 837 560	2 880 699	2 815 122
Services internes	1 993 173	1 993 173	1 940 131	1 910 564	2 088 931	1 893 672	2 065 976	1 959 695
Total	4 852 883	4 852 883	4 884 675	4 810 235	5 063 723	4 731 232	4 946 675	4 774 817

Ressources humaines

Le tableau « Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les équivalents temps plein (ETP) affectés à chacune des responsabilités essentielles et aux services internes de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada.

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
Surveillance civile indépendante de la police militaire	14	14	15	16	16	16
Total partiel	14	14	15	16	16	16
Services internes	14	15	14	14	14	14
Total	28	29	29	30	30	30

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada, consultez les [Comptes publics du Canada 2021](#)^{vi}.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#)^{vii}.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 sont affichés sur le site Web ministériel.

Faits saillants des états financiers

État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2021-2022	Résultats réels 2021-2022	Résultats réels 2020-2021	Écart (résultats réels de 2021-2022 moins résultats prévus de 2021-2022)	Écart (résultats réels de 2021-2022 moins résultats réels de 2020-2021)
Total des charges	5 277 999	5 003 804	5 430 563	(274 195)	(426 759)
Total des recettes	0	0	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 277 999	5 003 804	5 430 563	(274 195)	(426 759)

Les dépenses totales de la CPPM pour 2021-2022 ont été nettement inférieures à ce qui avait été annoncé à l'origine, avec une différence de 274 000 \$, ce qui équivaut à une diminution de 5 %. Le résultat prévu est tiré du Budget principal des dépenses, qui ne comprend pas les fonds supplémentaires reçus tout au long de l'année, tels que le report du budget de fonctionnement et le financement des conventions collectives. Le montant du résultat prévu fait l'objet d'un suivi et d'une mise à jour tout au long de l'année au fur et à mesure que le financement est reçu.

En comparant les résultats réels de 2021-2022 à ceux de l'année précédente, la CPPM a constaté une diminution de 427 000 \$, ce qui équivaut à une augmentation de 8 % des dépenses. La majeure partie de la diminution est liée aux salaires, car la CPPM était entièrement dotée en personnel et a également versé des paiements rétroactifs découlant des conventions collectives nouvellement signées l'année dernière.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	2021-2022	2020-2021	Écart (2021-2022 moins 2020-2021)
Total du passif net	646 405	646 775	(370)
Total des actifs financiers nets	359 863	326 579	33 283
Dette nette du ministère	286 542	320 196	(33 654)
Total des actifs non financiers	588 090	608 478	(20 387)
Situation financière nette du ministère	301 548	288 282	13 267

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2021-2022 sont fournis dans l'[État des résultats prospectif et les notes de 2021-2022](#)^{viii} de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada.

La dette nette du ministère a diminué en 2021-2022, principalement en raison d'une augmentation du montant à recevoir du Trésor. Quant à la diminution des actifs non financiers, elle est le résultat d'une diminution des acquisitions d'immobilisations et d'une augmentation des charges d'amortissement liées aux améliorations locatives majeures en 2017-2018.

La combinaison ci-dessus a entraîné une augmentation de 13 000 \$ de la situation financière nette ministérielle par rapport à l'exercice précédent.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Anita Anand, Ministre de la Défense nationale

Administrateur général : Bonita Thornton, Présidente par intérim

Portefeuille ministériel : Portefeuille de la Défense

Instrument habilitant : [Loi sur la défense nationale](#)^{ix}, Partie IV

Année de constitution ou de création : 1998

Autres : Pour plus de renseignements, veuillez consulter le [site Web de la CPPM](#)^x.

Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web de la CPPM](#)^{xi}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de la CPPM](#)^{xii}.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada de 2021-2022 sont présentés ci-dessous.

Représentation graphique du Cadre ministériel des résultats et du Répertoire des programmes

Cadre ministériel des résultats	Surveillance indépendante de la Police militaire		Services internes
	Les rapports finaux présentent des conclusions et des recommandations judicieuses et sont communiqués en temps opportun.	<p>Pourcentage de recommandations résultant des enquêtes menées sur des plaintes liées à la conduite ou à l'ingérence qui sont acceptées par l'autorité responsable du ministère de la Défense nationale (habituellement le Grand Prévôt des Forces canadiennes).</p> <p>Pourcentage des décisions finales qui ne sont pas annulées à la suite d'un contrôle judiciaire.</p> <p>Pourcentage des rapports provisoires (y compris les rapports de conclusion) qui ont été émises dans des dossiers qui ne sont pas des dossiers d'intérêt public dans les 18 mois, à partir du moment où la divulgation est largement reçue jusqu'à la publication du rapport provisoire. On admet que cet indicateur peut ne pas s'appliquer dans certains cas exceptionnellement complexes.</p>	
	Les demandes d'information concernant des dossiers relatifs à des plaintes sont traitées en temps opportuns.	Pourcentage des demandes d'information auxquelles une réponse initiale est fournie dans les 48 heures.	
	La Police militaire et le public ont accès à des informations à jour sur les questions traitées par la CPPM.	<p>Mises à jour trimestrielles du site Web contenant les conclusions et les recommandations de la CPPM, au moyen des résumés des dossiers et des rapports finaux de la CPPM dans les dossiers d'intérêt public.</p> <p>Nombre d'activités ou de présentations de sensibilisation tenues au sujet du mandat, des rôles et des responsabilités de la CPPM.</p> <p>Pourcentage des présentations à des parties prenantes ou à des groupes cibles qui ont été accueillies favorablement.</p>	
Répertoire des programmes	Règlement des plaintes		

Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#)^{xiii}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont affichés sur le site Web de la CPPM.

- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xiv}. Ce rapport donne aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Pour communiquer avec la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada :

Composez le numéro de notre ligne d'information :
613-947-5625 ou 1-800-632-0566 (sans frais)

Envoyez-nous une lettre :
Commission d'examen des plaintes concernant
la police militaire du Canada
270 rue Albert, 10^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 5G8
Contactez-nous pour céduer une consultation privée.

Envoyez-nous un courriel :
commission@mpcc-cppm.gc.ca

Visitez-notre site Web :
mpcc-cppm.gc.ca

Annexe : Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)

Outil analytique utilisé pour élaborer des politiques, des programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs et mieux comprendre comment des facteurs comme le sexe, la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, les conditions socio-économiques, la géographie, la culture et le handicap influent sur les expériences et les résultats et peuvent avoir une incidence sur l'accès aux programmes gouvernementaux et l'expérience vécue dans le cadre de ceux-ci.

Cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

expérimentation (*experimentation*)

Réalisation d'activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'orienter la prise de décisions fondée sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens, et à prendre connaissance de ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles approches), mais en est différente, car elle comporte une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace est une expérimentation.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de concentrer ses efforts et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022, thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2020 (c'est-à-dire protéger les Canadiens de la COVID-19; aider les Canadiens durant la pandémie; rebâtir en mieux : une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; le pays pour lequel nous menons ce combat).

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

Rapport sur les résultats ministériels (*Departmental Results Report*)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (*program Inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (*result*)

Conséquence attribuable en partie à une organisation, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (*departmental result*)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Notes de fin de rapport

- ⁱ *Loi sur la défense nationale*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-5/index.html>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^v *Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2020-130/>
- vi. Comptes publics du Canada, <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- vii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{viii} État des résultats prospectifs (non audité) 2022-2023, <https://www.mpcc-cppm.gc.ca/corporate-organisation/reports-rapports/departamental-plan-ministeriel/future-oriented-statement-operations-etat-resultats-prospectif-2022-2023-fra.aspx>
- ^{ix} *Loi sur la défense nationale*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-5/index.html>
- ^x Site Web de la CPPM, <https://www.mpcc-cppm.gc.ca/index-fra.aspx>
- ^{xi} Site Web de la CPPM, <https://www.mpcc-cppm.gc.ca/the-commission-la-commission/mission-statement-enonce-de-mission-fra.aspx>
- ^{xii} Site Web de la CPPM, <https://www.mpcc-cppm.gc.ca/index-fra.aspx>
- xiii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xiv. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>